



Chorale Whisper in the Rennes

Chloé Ludmann

16 rue Papu - 35000 Rennes

0662765250

contact@whisper-in-the-rennes.fr

Inscription 2026-2027

CONDITIONS

Lieu : 16 rue Papu - 35000 Rennes (Association du Bourg L'Evêque, ancienne école Papu).

Répétitions : chaque mardi des semaines impaires de 19h30 à 21h30 du 1^{er} septembre au 30 juin.

2026 : septembre : 8, 22 – octobre : 6, 20 – novembre : 3, 17 – décembre : 1, 15

2027 : janvier : 5, 19 – février : 2, 16 – mars : 2, 16, 30 – avril : 13, 27 – mai : 11, 25 – juin : 8, 22

Cotisation & règlement :

- 40€/mois/personne (soit 20€ la séance de 2h/personne). Sauf en cas de promotion durant l'année.
- Règlement mensuel (9 chèques de 40€ + 1 chèque de 60€ pour le mois de mars) ou annuel (règlement en espèces ou en virement bancaire en 1 fois). Si difficultés financières : me contacter !
- Aucune absence ou retard du choriste ne donne lieu à un remboursement entier ou partiel : l'inscription vous engage sur l'année (jusqu'au 22 juin 2026).
- La séance d'essai est gratuite.

INSCRIPTION

Veillez cocher la case correspondant à votre situation :

- ☐ J'étais déjà choriste sur l'année 2025-2026 et souhaite me **réinscrire** pour l'année 2026-2027 → je vais remplir le contrat page 04
- ☐ J'ai effectué ma **séance d'essai gratuite avant le 30 juin 2026** et souhaite **m'inscrire pour l'année 2026-2027** → je vais remplir le contrat page 04
- ☐ J'ai effectué ma séance d'essai entre le 1^{er} septembre 2026 et le 31 mai 2027 et souhaite me **pré-inscrire pour réserver ma place** → je vais remplir le contrat page 02
- ☐ J'ai déjà effectué ma pré-inscription, je souhaite **m'inscrire** → je vais remplir le contrat page 04

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Whisper in the Rennes

Chorale folk seventies & world

CONTRAT DE PRÉ-INSCRIPTION

Saison 2026 – 2027

Démarrage : 8 septembre 2026

Article 1 – Coordonnées du/de la choriste

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Email	

Article 2 – Objet du contrat

Le présent contrat matérialise la pré-inscription du/de la choriste à l'association Whisper in the Rennes pour la saison 2026-2027, à la suite d'une séance d'essai gratuite effectuée avant le 30 juin 2026 (ou toute séance d'essai réalisée plusieurs semaines avant le démarrage du choriste).

Il vaut engagement ferme de participation, sous réserve du versement de l'acompte défini à l'Article 4.

Article 3 – Tarif annuel

Le tarif de cotisation pour la saison 2026-2027 est fixé comme suit :

Détail	Quantité	Montant
20€ la séance	20	400,00€
2 séances par mois : 40€/mois	10	400,00€
TOTAL ANNUEL		400,00 €

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Article 4 – Acompte de pré-inscription

Afin de confirmer la pré-inscription, le/la choriste s'engage à verser un acompte de **60,00 €** (soit environ 14 % du tarif annuel) au plus tard le **31 juillet 2026**.

Cet acompte sera déduit du montant total dû en début de saison. **Le solde restant (340,00 €) sera à régler selon les modalités précisées par le contrat suivant, page 04, à la rentrée de septembre 2026.**

Modalités de règlement de l'acompte :

- Virement bancaire (coordonnées bancaires : IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP)
- ou paiement en ligne sécurisé : <https://buy.stripe.com/6oU3cx2RD9CK9p3eYc77O02>

Article 5 – Conditions d'annulation

L'acompte versé est non remboursable, quelle que soit la raison de l'annulation.

En cas de désistement du/de la choriste avant le démarrage de la saison (8 septembre 2026), l'acompte restera acquis à l'association Whisper in the Rennes à titre d'indemnité de réservation.

L'association se réserve le droit d'annuler une pré-inscription en cas de force majeure dûment justifiée, auquel cas l'acompte sera intégralement remboursé.

Article 6 – Engagement du/de la choriste

En signant ce contrat, le/la choriste s'engage à :

- Participer régulièrement aux répétitions à compter du 8 septembre 2026
- Contribuer à maintenir une atmosphère bienveillante au sein de la chorale, en faisant preuve de respect envers les autres membres et les intervenants
- Régler le solde de la cotisation annuelle selon les modalités convenues

Je soussigné(e) certifie avoir délivré 60€ en acompte pour me pré-inscrire à Whisper in the Rennes, à Chloé Bour Ludmann (siret : 918 952 813 000015), en virement bancaire ou par paiement en ligne le/...../..... à et reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions d'utilisation.

Signatures :

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Le/la choriste

Chloé Ludmann

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Whisper in the Rennes

Chorale folk seventies & world

CONTRAT D'INSCRIPTION / DE REINSCRIPTION

Saison 2026 – 2027

Démarrage : 8 septembre 2026

Article 1 – Coordonnées du/de la choriste

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Email	

Article 2 – Situation du/de la choriste

Merci de cocher la case correspondant à votre situation :

- ☐ **Nouvelle inscription – après séance d'essai gratuite**
Le/la choriste a effectué sa séance d'essai gratuite et s'inscrit pour la première fois.
- ☐ **Nouvelle inscription – suite à une pré-inscription**
Le/la choriste a déjà signé un contrat de pré-inscription et versé l'acompte de 60 €.
- ☐ **Réinscription – choriste de la saison précédente**
Le/la choriste était déjà membre de Whisper in the Rennes lors de la saison précédente.

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Article 3 – Tarif annuel

Le tarif de cotisation pour la saison 2026-2027 est fixé comme suit :

Détail	Quantité	Montant
20€ la séance	20	400,00€
2 séances par mois : 40€/mois	10	400,00€
TOTAL ANNUEL		400,00 €

Article 4 – Modalités de règlement

Le montant à régler lors de la signature du présent contrat dépend de la situation du/de la choriste (voir Article 2) :

- ☐ **Cas A – Nouvelle inscription (suite à la séance d’essai, sans pré-inscription) :** montant total de **400,00 €** à régler à la signature (sauf si promotion en cours – nouveau montant :€)
- ☐ **Cas B – Suite à une pré-inscription (acompte de 60 € déjà versé) :** solde restant de **340,00 €** à régler à la signature.
- ☐ **Cas C – Réinscription (choriste membre la saison précédente) :** montant total de **400,00 €** à régler à la signature.

Montant effectivement réglé à la signature : _____ €

Modalités de paiement :

Règlement mensuel : délivrer 10 chèques de 40 € à la signature de ce contrat. Chaque chèque sera encaissé entre le 3 et le 8 de chaque mois. Ordre : « Chloé Bour Ludmann ».

Règlement annuel, plusieurs possibilités :

- Chèque à l'ordre de « Chloé Bour Ludmann »
- Virement bancaire (coordonnées bancaires : IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP)
- Espèces

Article 5 – Conditions d'annulation

La cotisation versée est non remboursable, quelle que soit la raison de l'annulation.

En cas de désistement après signature du présent contrat, les sommes versées resteront acquises à Chloé Bour Ludmann – Whisper in the Rennes.

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Chloé Bour Ludmann – Whisper in the Rennes se réserve le droit d'annuler une inscription en cas de force majeure dûment justifiée, auquel cas les sommes versées seront intégralement remboursées.

Article 6 – Engagement du/de la choriste

En signant ce contrat, le/la choriste s'engage à :

- Participer régulièrement aux répétitions à compter du 8 septembre 2026
- Contribuer à maintenir une atmosphère bienveillante au sein de la chorale, en faisant preuve de respect envers les autres membres et les intervenants
- Régler l'intégralité de la cotisation annuelle selon les modalités définies à l'Article 4

Je soussigné(e) certifie avoir délivré un montant de€ pour m'inscrire à Whisper in the Rennes, à Chloé Bour Ludmann (siret : 918 952 813 000015), par chèque ou en virement bancaire ou en espèces, le/...../..... à et reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions d'utilisation.

Signatures :

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Le/la choriste

Chloé Ludmann